

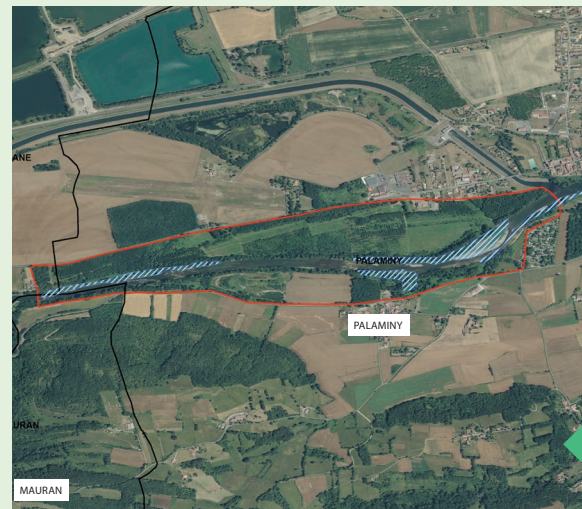
RAMIER DE PALAMINY

GESTION DU LIT DU FLEUVE ET DES BOISEMENTS RIVERAINS EN HAUTE-GARONNE

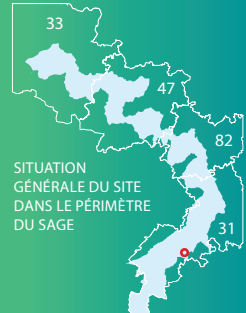
Dans le cadre d'un Programme pluriannuel de gestion de la Garonne, le SIVOM des plaines et coteaux du Volvestre et la commune de Palaminy ont réalisé un projet de restauration écologique du fleuve et des zones humides riveraines sur un des principaux sites remarquables de ce secteur, appartenant en partie au Domaine Public Fluvial de l'État et en partie à la commune.



L'AULNAIE MARÉCAGEUSE APRÈS RÉHABILITATION - DIDIER TAILLEFER / SMEAG



LE SITE



SITUATION GÉNÉRALE DU SITE DANS LE PÉRIMÈTRE DU SAGE

— DÉLIMITATION DU SITE
— ZONES HUMIDES DU SAGE
— LIMITES COMMUNALES

D'une superficie d'environ 60 ha, le site inclut les deux rives et le lit du fleuve, situés sur la commune de Palaminy. Autrefois à vocation unique de boisement de production (peuplier, chêne d'Amérique...), ce site a bénéficié, grâce à la volonté des collectivités, d'une réhabilitation de ses milieux naturels et d'une ouverture au public qui peut maintenant en découvrir le patrimoine naturel et culturel. Il abrite en effet un ensemble de milieux naturels (bancs de gales végétalisés, annexe hydraulique, ripisylve, boisements alluviaux, aulnaie marécageuse, cressonnière, prairies...) ainsi que les vestiges d'un petit patrimoine bâti lié à l'eau (moulin, tour de péage fluvial...).

LES OBJECTIFS DE GESTION

Le ramier de Palaminy est un site remarquable inscrit dans le périmètre Natura 2000 de la Garonne en Occitanie aux titres de la Directive habitats et de la Directive Oiseaux. Il abrite notamment des saulaies relictuelles et une aulnaie marécageuse, milieu rare en bord de Garonne. Site charnière entre les Pyrénées et le nord de la Région, il joue un rôle important de corridor écologique. Grâce à sa mosaïque de milieux naturels, il offre aussi des zones d'habitats et d'alimentation pour de nombreuses espèces, en particulier un cortège intéressant d'odonates, le Héron pourpré et le Bihoreau gris, deux oiseaux devenus rares. Le patrimoine historique du lieu repose sur un ensemble de vestiges (porches, tours, moulins, pont, calade, gué) dont certains d'époque médiévale liés à l'usage du fleuve.

Toutefois, le site se situe dans un tronçon court-circuité d'un grand ouvrage hydroélectrique qui présente une forte altération hydromorphologique avec un important déficit sédimentaire, une chenalisation et une incision du lit engendrant un abaissement de la nappe d'accompagnement et une déconnexion des annexes hydrauliques et des boisements alluviaux. La sylviculture occupait la grande majorité du ramier, y compris dans l'aulnaie marécageuse, également envahie par des plantes exotiques envahissantes (principal foyer d'ailanthes du secteur). De par sa position en sortie d'un secteur encaissé, le site est également une importante zone d'accumulation de déchets flottants. Enfin, le petit patrimoine bâti était méconnu, même de la population locale.

Sur la base d'un diagnostic hydromorphologique, écologique et archéologique réalisé sur l'ensemble du site, les objectifs fixés dans le premier plan de gestion ont été :

- Un fleuve à restaurer – restauration hydromorphologique, suivi des érosions
- Un patrimoine naturel remarquable à préserver, restaurer et valoriser – reconversion d'une peupleraie de culture en boisement diversifié, restauration de l'aulnaie marécageuse et préservation des boisements alluviaux, élimination des déchets flottants
- Un patrimoine historique et culturel oublié à valoriser – réhabilitation du petit patrimoine bâti, création d'un sentier de découverte du fleuve et des zones humides et installation d'aires de pique-nique.

ACTIONS MENÉES ET RÉSULTATS

Le premier plan de gestion (2013 – 2016) a permis d'agir sur les principaux enjeux du site.

Restauration hydromorphologique

La restauration hydromorphologique a permis de restaurer le plancher alluvial par dévégétalisation, scarification, écrêtage d'un banc de galets de 1,5 ha dont une partie des sédiments a été régallée directement dans le lit du fleuve. Les prochaines crues devraient également favoriser la recharge sédimentaire dans le lit et dans l'annexe hydraulique à partir du banc sédimentaire décompacté.

Gestion des plantations

L'exploitation récente d'une peupleraie de culture sur 1 ha a été l'occasion de réaliser une replantation à partir d'espèces de boisement diversifié typique de Garonne (aulne, frêne, orme, cornouiller...) correspondant à la chênaie-frênaie-ormie, en complément du dégagement des semis naturels. A noter que les souches de peupliers de culture ont été arrasées en profondeur afin de les dévégétaliser, tout en les conservant dans l'intérêt des insectes saproxyliques comme le Lucane cerf-volant (espèce Natura 2000). Deux massifs de bambou et d'ailanthe ont été régulés dans l'aulnaie marécageuse et à proximité. Enfin, une opération ciblée d'enlèvement de tapis de feuilles de peuplier a été réalisée dans le marais. Au cours des deux années suivantes, l'entretien des plantations a été réalisé par une entreprise, en régie ou encore avec le centre de loisir de Cazères/Garonne.

Les saulaies relictuelles ont été préservées sans aucune intervention et les milieux ouverts ont été maintenus et agrandis afin d'accroître la mosaïque d'habitats.

Mise en valeur du patrimoine

Les aménagements pédagogiques ont porté sur la création d'un sentier maillant les différents éléments remarquables du patrimoine naturel et culturel (aulnaie, moulin...) et agrémenté de quatre panneaux explicatifs. En complément, le petit patrimoine bâti a été dévégétalisé pour le mettre en lumière.

Des actions de sensibilisation ont été menées avec l'ensemble des écoliers de Palaminy qui ont découvert le site et participé concrètement à la plantation des boisements et à la conception des panneaux pédagogiques.



PANNEAU D'ENTRÉE DU SITE DEVANT L'ANCIENNE PEUPLERAIE RECONVERTIE EN MILIEU NATUREL
DIDIER TAILLEFER / SMEAG

QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Fort de l'engouement généré autour de ce premier plan de gestion qui a révélé la qualité du site, il a été acté de l'intérêt de mettre en place un nouveau plan de gestion qui inscrive de nouvelles actions dans la continuité du plan précédent : reconversion de 3 ha supplémentaires de peupleraies de culture, installation d'un cheminement en caillebotis dans le marais, réouverture d'un ruisseau... Le site pourrait être relié au parcours pédestre Via Garona porté par le Département de la Haute-Garonne, et inscrit en espace naturel sensible du département. Toutefois, dans le contexte de la GEMAPI, il conviendra d'identifier le nouveau maître d'ouvrage du plan de gestion.

L'ESSENTIEL

Contact : Paul Simon (SMEAG)

Porteur du projet / MO :
SIVOM des plaines et coteaux du
Volvestre et Commune de Palaminy

Propriétaires fonciers : État / Commune

Partenaires techniques : Services de
l'État (gestionnaires du DPF), DREAL
(Plan Garonne), Agence de l'Eau
Adour-Garonne, SMEAG, CAtZH
Garonne, Association archéologique
de la Garonne supérieure

Coûts et financements :
43 680 € TTC pour le premier plan de
gestion dont 32 400 € de restauration

hydromorphologique et écologique ;
cofinancé par le Plan Garonne-FNADT
État (50%) et l'AEAG (30%)

Durée et période : 2013-2016, 1^{er} plan
de gestion du site

Superficie du site : 60 ha

Grands types de milieux humides
concernés : annexe hydraulique,
ripisylve et boisements alluviaux,
aulnaie marécageuse, prairie,
cressonnière de galets et
atterrissement, zone d'érosion

